



PLAN DE MOBILITÉ

CANNES LÉRINS

Cannes

Atelier N°3 – Propositions d'actions
pour améliorer les déplacements

Note de Synthèse

07 avril 2021



CANNES
PAYS DE
LÉRINS

SOMMAIRE

1	DISPOSITIF DE CO-CONSTRUCTION DU PLAN DE MOBILITES	3
2	DEROULEMENT DE L'ATELIER N°3 : PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR AMELIORER LES DEPLACEMENTS	4
3	SYNTHESE DES ECHANGES EN PLENIERE.....	4
4	SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS EN SOUS-GROUPES	4
4.1	ACTIONS POUR DEVELOPPER LES MODES ACTIFS	5
4.2	ACTIONS POUR INCITER A L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN	6
4.3	ACTIONS POUR ACCOMPAGNER LA PIETONISATION DU CENTRE-VILLE.....	7
4.4	ACTIONS POUR EDUQUER AU VIVRE-ENSEMBLE EN VUE DE SECURISER LES DEPLACEMENTS	7
4.5	ACTIONS POUR FAVORISER LA DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN INTER-AGGLOMERATIONS	8
4.6	ACTIONS POUR REDUIRE LE NOMBRE DE VOITURES	8
4.7	ACTIONS POUR OPTIMISER L'UTILISATION DES PARKINGS EXISTANTS	8
4.8	ACTIONS POUR OPTIMISER L'UTILISATION DES PARKINGS EXISTANTS	9
4.9	ACTIONS POUR PREVOIR DE NOUVEAUX SYSTEMES DE LIVRAISON EN CENTRE-VILLE.....	10
5	LES SUITES DE L'ATELIER	10
6	LE MOT DE LA FIN.....	11
7	ANNEXES	12
7.1	ACTIONS POUR PREVOIR DE NOUVEAUX SYSTEMES DE LIVRAISON EN CENTRE-VILLE.....	12
7.1.1	<i>Actions pour développer les modes actifs</i>	<i>12</i>
7.1.2	<i>Actions pour inciter les habitants à l'utilisation des transports en commun.....</i>	<i>13</i>
7.1.3	<i>Actions pour accompagner la piétonisation du centre-ville</i>	<i>14</i>
7.1.4	<i>Actions pour éduquer au vivre ensemble en vue de sécuriser les déplacements.....</i>	<i>15</i>
7.1.5	<i>Actions pour favoriser la desserte e transports en commun inter-agglomérations</i>	<i>16</i>
7.1.6	<i>Actions pour réduire le nombre de voitures</i>	<i>17</i>
7.1.7	<i>Actions pour développer l'intermodalité</i>	<i>18</i>
7.1.8	<i>Actions pour optimiser l'utilisation des parkings existants</i>	<i>19</i>
7.1.9	<i>Actions pour prévoir de nouveaux systèmes de livraisons en centre-ville</i>	<i>20</i>
7.2	ACTIONS POUR PREVOIR DE NOUVEAUX SYSTEMES DE LIVRAISON EN CENTRE-VILLE.....	21

1 Dispositif de co-construction du Plan de Mobilités

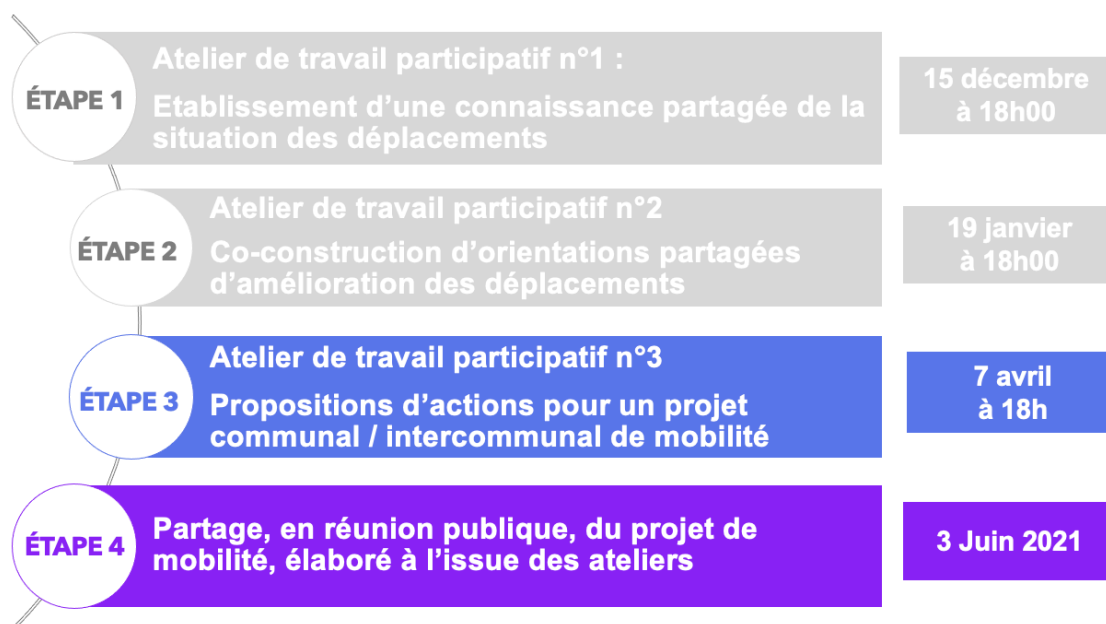
L'Agglomération Cannes Lérins, en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités, a engagé l'élaboration de son Plan de Mobilité qui définit la politique globale du territoire en matière de transports et de déplacements pour les 10 prochaines années.

L'Agglomération Cannes Lérins a souhaité que ce Plan de Mobilité (PDM) fasse l'objet d'une véritable démarche partenariale qui associe les habitants, entreprises et associations des 5 communes pour construire un projet cohérent, au service du territoire.

Cette démarche de co-construction a vocation à définir, au sein de chaque commune, des plans communaux de mobilité, à conjuguer ces plans entre eux pour aboutir à un Projet de Mobilité de la CACPL cohérent, efficace et qui fasse sens pour le territoire.

Elle se décline en 4 étapes : 3 ateliers participatifs organisés dans chaque commune, suivis d'une réunion publique à l'échelle du territoire.

Sur Cannes, le dispositif est le suivant :



2 Déroulement de l'atelier N°3 : Propositions d'actions pour améliorer les déplacements

Le troisième atelier cannois s'est déroulé le 7 avril 2021, de 18h à 21h, en distanciel.

18 personnes (hors équipe CACPL et Nicaya Conseil) ont participé à cet atelier dont l'objectif était de partager les orientations définies lors du deuxième atelier et enrichies par l'enquête digitale et d'établir des propositions d'actions pour améliorer les déplacements sur Cannes.

Après la présentation des intervenants et le rappel des consignes de réunion à distance, l'atelier s'est déroulé en 5 temps :

- Présentation des objectifs de l'atelier N°3 par Laurence Gontard, du cabinet Nicaya Conseil
- Partage des orientations du 2^{ème} atelier
- Travail en sous-groupes pour identifier puis hiérarchiser des propositions collectives d'actions pour améliorer les mobilités sur Cannes sur la base des orientations établies lors du 2^{ème} atelier
- Suites de l'atelier et mot de la fin.

3 Synthèse des échanges en plénière

Les participants ont posé des questions sur :

- L'organisation du travail en sous-groupes
 - Nicaya Conseil indique que, dans les sous-groupes, chacun peut intervenir pour proposer des actions quand il le souhaite.
- La possibilité de participer à l'atelier sans habiter à Cannes
 - Nicaya Conseil indique qu'à partir du moment où l'on se rend à Cannes fréquemment, il est tout à fait possible de participer à cet atelier et de contribuer.

4 Synthèse des contributions en sous-groupes

Après la séquence de présentation en plénière, les participants ont été invités à travailler en sous-groupes pour formuler leurs propositions d'actions sur 2 ou 3 orientations.

L'ensemble des actions proposées par les sous-groupes a ensuite été partagé et enrichi en plénière.

Puis les participants ont été invités à indiquer les 3 propositions d'actions leur paraissant prioritaires.

Le détail des contributions priorisées par les participants à l'issue de l'atelier est proposé en annexe à la présente note de synthèse.

4.1 Actions pour développer les modes actifs

Pour les participants, le développement des modes actifs passe d'abord par le fait de **sécuriser**, pour tous les publics, **la pratique du vélo et de la marche à pied**. Pour ce faire, les participants ont proposé de mettre en œuvre **des réseaux cyclables et piétons** :

- **Continus**, en poursuivant la réalisation de l'Euro Vélo 8 à La Bocca, en étendant les pistes cyclables depuis le bord de mer vers l'intérieur de la ville, en créant des trottoirs là où il n'y en a pas, comme sur le boulevard de la Croix des Gardes ou en piétonnisant, sauf pour les transports en commun, certaines zones ponctuellement (boulevards Jean Hibert et du Midi) ou de manière définitive (rue Clémenceau) ;
- **Bien identifiés et régulés**, par exemple en privilégiant les pistes aux bandes cyclables, en créant des zones à 20 km/h, en particulier sur les routes transversales, en renforçant les marquages au sol et la signalétique (par exemples pour connaître les sens de circulation sur la rue d'Antibes, pour indiquer la zone de rencontre à Cannes La Bocca, pour indiquer que les deux-roues peuvent doubler par la gauche sur le boulevard Carnot), en réduisant les temps d'attente des traversées piétonnes (au niveau du pont Carnot et du franchissement de la voie rapide) ;
- **Élargis** pour les personnes à mobilité réduite ou pour la pratique conjointe, notamment sur le bord de mer, de la course à pied et de la promenade. Cet élargissement serait rendu possible par la suppression des places de stationnement sur le boulevard du Midi et la Croisette.

Concernant le développement du vélo, les participants ont par ailleurs considéré qu'il passe par le fait d'en **rendre la pratique plus accessible et plus performante**. Ils ont donc proposé de :

- Développer une **offre de location de vélos ou vélos électriques en libre-service ou en location/abonnement longue durée**, comprenant des vélos cargos ou vélos pliables ;
- **Mettre en œuvre des aménagements de voirie** tels que les voies bus accessibles aux vélos, le contre sens cyclable, les sas vélos et cédez-le-passage aux feux tricolores ou encore les ronds-points hollandais ;

- **Réaliser des équipements** comme l'installation d'abris fermés
- Développer une « **culture du vélo** » en organisant des ateliers d'initiation à la pratique et au bon usage du vélo ou des fêtes du vélo.

Pour rendre la marche à pied plus attractive, les participants ont proposé de la rendre **plus confortable**, en prévoyant d'avantage d'**ombrages**, en créant des **espaces de convivialité et de liberté**, notamment sur le bord de mer, avec des bancs, des fontaines, des fruits et légumes en « libre-cueillette » (sur le modèle des Incroyables comestibles), voire des skate parks.

4.2 Actions pour inciter à l'utilisation des transports en commun

Pour les participants, le renforcement de l'utilisation des transports en commun repose d'abord sur la **densification du réseau, en termes de fréquence et de couverture géographique**. Ainsi, les participants ont proposé de :

- développer les petites navettes urbaines à la fréquence élevée, aux arrêts nombreux (sur le modèle de la navette gratuite Bocca-Cabana) ;
- augmenter les liaisons intercommunales et interagglomérations ;
- permettre l'accès en 15 minutes aux différentes zones d'activité et de loisirs de la ville ;
- améliorer la desserte est-ouest le long du littoral, jusqu'à la plage du Midi ;
- proposer des liaisons régulières vers les stations de sport d'hiver (à l'image de ce que propose Envibus) et les parcs naturels régionaux (comme l'Estérel ou La Valmasque).

Les participants ont considéré l'amélioration de la **lisibilité des horaires de passage, des temps de parcours en bus et des lignes et des arrêts à la demande** comme le second facteur d'incitation à leur utilisation. Cette meilleure visibilité pourrait, selon eux, être obtenue grâce à :

- la mise en avant de l'application PalmBus,
- l'installation de panneaux indiquant les temps de parcours
- la synchronisation des coloris des véhicules, poteaux d'arrêts et signalétique au sol pour la navette City Palm

Ils ont enfin proposé de :

- adapter la **tarification des transports en commun** aux revenus des usagers, voire proposer la **gratuité**, ponctuelle ou sur certaines lignes
- créer une **journée cannoise du transport en commun**, lors de laquelle ceux-ci seraient gratuits,
- faciliter l'**accès des bus aux personnes malvoyantes**, en équipant les véhicules d'annonces sonores
- **renforcer les contrôles** pour que les automobilistes ne bloquent pas les bus.

4.3 Actions pour accompagner la piétonisation du centre-ville

Outre le développement du réseau de transports en commun évoqué précédemment, les participants ont estimé qu'il serait opportun, pour accompagner la piétonisation du centre-ville, de proposer des **services adaptés aux personnes «chargées»**, tels que la livraison, par porteur, de ses achats dans le parking de stationnement le plus proche ou à son véhicule, ou la distribution, avec caution, de petits caddies pliables.

Ils ont également proposé de **bien répartir les parkings de périphérie**, connectés au centre-ville par une navette.

4.4 Actions pour éduquer au vivre-ensemble en vue de sécuriser les déplacements

Pour les participants, **l'éducation au vivre-ensemble passe d'abord par des actions de formation et de sensibilisation** adaptées à chacun des publics usagers des voiries (enfants, personnes âgées,...) et impliquant les associations de cyclistes, telles que :

- des sessions de mise à niveau du code de la route ;
- des campagnes d'affichage et sur les réseaux sociaux (à l'image de ce qui est fait contre les incivilités)
- des jeux-concours pour faire connaître les modifications du code de la route ;
- des actions d'initiation aux premiers secours dans les écoles ;
- des sondages pour améliorer la connaissance de la pratique du vélo ;
- des formations auprès de la police municipale sur les incidents dont sont victimes les pétions, cyclistes...
- des informations sur les règles d'usage lors de l'achat de trottinette
- des panneaux d'affichage ou des hauts-parleurs pour sensibiliser aux bons comportements.

Pour **sécuriser les déplacements**, les participants ont considéré qu'il était nécessaire de :

- **rendre le partage de la route plus lisible et visible en améliorant la signalisation** (zones de rencontre, pistes cyclables, priorités à droite...)
 - **mettre en œuvre des dispositifs visant à ralentir les circulations** (feux sur les pistes cyclables, ralentisseurs sur certaines rues transversales, bridage de la vitesse des skates et trottinettes)
- faire respecter la réglementation**, notamment vis-à-vis des piétons, **en accentuant la surveillance et la verbalisation** (renforcement de la police de

proximité, interdiction aux vélos de circuler sur la Croisette, ailleurs que sur la nouvelle piste cyclable ; limitation de la vitesse des cyclistes sur cette piste).

4.5 Actions pour favoriser la desserte en transports en commun inter-agglomérations

Pour les participants, une meilleure desserte en transports communs inter-agglomération repose sur :

- la **réduction des temps de parcours et la densification des dessertes**, vers Sophia-Antipolis, mais également vers les communes de la CAPG, voire au-delà vers Nice et Monaco
- la mise en œuvre d'un **abonnement ou d'un titre de transport unique** ou la valorisation du titre et de l'abonnement Zou,
- le **développement des navettes maritimes** à coût réduit toute l'année pour desservir le littoral
- l'**amélioration de la lisibilité de l'offre de transport**,
- la mise en œuvre d'une **offre touristique** ,
- l'installation de **racks à vélos** sur les bus inter-agglomérations.

4.6 Actions pour réduire le nombre de voitures

Outre le **développement des modes actifs et des transports en commun**, présentés précédemment et considérés comme le premier vecteur de réduction du nombre de voitures, les participants ont proposé de :

- Mettre en place des **panneaux dynamiques modifiant les sens de circulation** de certaines voies à certaines heures ;
- **Requalifier la voie rapide** en voirie urbaine à vitesse limitée avec voie bus dédiée, ou avec deux voies sur quatre surélevées ;
- Créer un **carrefour hollandais** en lieu et place du carrefour Carnot / voie rapide ;
- **Créer un péage urbain** pour accéder au centre-ville (hors riverains) ;
- **Faciliter la circulation et le stationnement des deux roues motorisées** ;
- **Créer**, lorsque cela est possible, **des voies réservées au covoiturage** ;
- Mettre en place des **zones à faible émission**.

4.7 Actions pour optimiser l'utilisation des parkings existants

Pour les participants, le développement de l'intermodalité repose d'abord sur la **création de parkings-relais** aux entrées de ville (Mouret Rouge, Bocca Cabana,

Tourrades, fourrière), desservis par des transports en commun ou des deux roues, dotés de parkings vélos et ouverts la nuit. Ces parkings seraient de nature à permettre de **réduire l'offre de stationnement sur le littoral** (hors offre PMR).

Les participants ont considéré que le développement de l'intermodalité passait également par **l'amélioration des correspondances** entre les trains et les bus en gares et les bus et les avions vers et depuis Paris (matin et soir).

Le développement de **l'intermodalité au niveau de la future gare de La Bocca** a aussi été mis en avant, avec une bonne desserte par le réseau PalmBus et un cheminement en mode actif depuis la gare du Bosquet.

Enfin, les participants ont mis en avant la nécessité de :

- Mettre en œuvre un **ticket unique multimodal**, avec une continuité sur 2 à 3h
- Pouvoir **transporter son vélo** dans les bus, les trains et en gares
- **Réparer les écrans en gare de Cannes** et déplacer le grand écran Place Bernard Cornut-Gentille.

4.8 Actions pour optimiser l'utilisation des parkings existants

Pour les participants, l'optimisation de l'utilisation des parkings existants passe d'abord par la mise en œuvre de **nouvelles tarifications** : pour les habitants du quartier, sur certains créneaux horaires, selon les différents besoins (actifs, habitants, touristes...) et aisément identifiables (grâce à un code couleur par exemple).

Le second axe d'optimisation identifié est l'amélioration de la **signalisation des parkings existants, avec indication du nombre de places disponibles** et orientation des automobilistes vers les parkings peu utilisés (boulevard du Rivage) ou les micro-parkings (La Bocca). La mise en place d'une **application mobile ou web** permettrait de connaître le nombre de places disponibles et éventuellement de pouvoir réserver sa place.

Le troisième axe d'optimisation identifié par les participants porte sur le **développement d'équipements et de services** tels que :

- **Des places sécurisées pour les vélos, deux-roues motorisées et trottinettes ;**
- **Des places avec recharge** pour les voitures et vélos électriques ;
- **Des écrans TFT** dans les parkings pour informer sur les horaires des bus ;
- **Une application numérique** permettant de mettre en relation des propriétaires de places particulières et des personnes en recherche d'un stationnement.

Enfin, les participants ont proposé de **réduire les places de stationnement en surface** le long des voiries dès lors que des parkings existent à proximité.

4.9 Actions pour prévoir de nouveaux systèmes de livraison en centre-ville

Pour les participants, le renouveau des systèmes de livraisons en centre-ville repose d'abord sur l'utilisation de **modes de livraison propres**, tels que les livraisons en **vélos** et **vélos cargos** et en **véhicules électriques**.

Pour **éviter que les camions ne circulent en centre-ville**, les participants ont proposé de :

- Augmenter le nombre de points relais ;
- Utiliser les vignettes crit'air lors des pics de pollutions ;
- Créer des zones de rencontres livreurs / commerçants ;
- Créer une plateforme logistique (par exemple à Cannes La Bocca) permettant d'organiser les livraisons rues par rue et éventuellement de stocker les marchandises des commerces disposant de peu d'espace.

La création de ces plateformes ou zones de rencontres nécessiterait, pour les participants :

- Une identification de la volumétrie des colis de livraison,
- Une mobilisation des commerçants et des transporteurs.

Les participants ont par ailleurs considéré qu'il était nécessaire d'optimiser les espaces dédiés à la livraison. Ils ont donc proposé de :

- Prévoir davantage de stationnement pour les livraisons ;
- Inciter le public à respecter les emplacements réservés aux livraisons ;
- Revoir les horaires des livraisons.

5 Les suites de l'atelier

- La présente synthèse est adressée aux participants mi-avril 2021.
- La réunion publique de partage du projet de mobilité aura lieu le 3 juin 2021.
- Les participants seront informés des modalités de déroulement de la réunion publique deux semaines avant.

6 Le mot de la fin

Au terme de l'atelier, Nicaya Conseil a demandé aux participants un mot d'appréciation sur l'atelier. Les contributions des participants ont été les suivantes :

- Intéressant
- Enrichissant (X2)
- Partage
- Riche
- Constructif
- Espoir
- Très intéressant
- Riche de propositions
- Trop court
- Merci pour l'organisation de cet atelier

7 Annexes

7.1 Actions pour prévoir de nouveaux systèmes de livraison en centre-ville

Les contributions des sous-groupes de travail ont été consignées en séance. Elles sont retranscrites littéralement ci-dessous pour chacune des 9 orientations abordées. Le résultat de la priorisation des contributions par les participants est proposé dans la colonne de droite (nombre de suffrages recueillis).

7.1.1 Actions pour développer les modes actifs

Réaliser un réseau cyclable en continu (pas d'arrêt des pistes)	6
Développer une offre de vélos électriques en libre-service (Entreprise Zoov, système de rangement)	4
Réaliser des cheminements piétons en continu et praticables avec une poussette / fauteuil électrique	4
Abris fermés (idem parking relai de Mandelieu)	3
Elargir les trottoirs en bord de mer (Trottoir du bord de mer entre Cannes et Mandelieu trop étroit pour permettre la course à pied et la marche), à la place des stationnements	3
Cédez-le-passage cyclistes aux feux	3
Rappeler aux cyclistes sportifs (marquage au sol, passages piétons sur les pistes cyclables, panneaux) que les piétons sont prioritaires	3
Développer des ateliers d'initiation à la pratique et au bon usage du vélo	3
Créer des pistes cyclables depuis la Croisette / bord de mer vers la desserte des quartiers	2
Réaliser l'EuroVélo 8 dans le cadre de la requalification urbaine du secteur Bocca Cabana	2
Mettre en œuvre le double sens cyclable et faire les aménagements en conséquence si besoin	2
Sécuriser les pistes cyclables existantes	2

Traitement des ronds-points pour les vélos (cf ronds-points hollandais)	2
Installer des bancs plus nombreux sur le bord de mer (cf square Mistral)	2
Supprimer des places de stationnement sur la Croisette / bvd du Midi	2
Prévoir des aménagements ou autres dispositifs qui permettent de bien identifier les différentes zones (trottoirs / pistes cyclables)	1
Sas vélos aux feux pour pouvoir se mettre devant	1
Privilégier les pistes cyclables aux bandes cyclables (cf bvd du Midi)	1
Prévoir de l'ombrage pour les piétons	1
Créer des espaces de convivialité (fontaine, ombre)	1
Créer des trottoirs sur la Croix des Gardes (bvd des impôts vers la Croix des Gardes)	
Mettre des zones 20 km/h	
Organiser des fêtes du vélo	
Incroyables comestibles (végétation, alimentation en cueillette libre)	

7.1.2 Actions pour inciter les habitants à l'utilisation des transports en commun

Augmenter le nombre de navettes (sur le modèle de la navette Bocca-Cabana : gratuité) du réseau Palm Bus pour inciter à prendre les transports en commun avec des arrêts fréquents (disposition des emplacements « intelligents »)	13
Développer le réseau et la fréquence de petites navettes urbaines.	12
Augmenter les relations intercommunales (même interagglo)	6
Augmenter les fréquences des lignes de TC quitte à moduler la taille des autobus. Des fréquences à 1h sur certaines lignes. Une amélioration qui dépend des priorités budgétaires.	5
Un travail sur la lisibilité des horaires de passages ; améliorer la communication sur l'information existante : Application Palmbus permet l'information horaires et notification incidents mais manque de lisibilité (dans les bus information sur le E Ticket). Sur les lignes A, 1 et 2, un SAEIV permet d'avoir une information en temps réel fiable aux arrêts et dans les bus. Un besoin de maintenance de ces écrans.	5
Travailler sur la desserte Bus Est-Ouest le long du littoral jusqu'à la plage du Midi.	4

Proposer une liaison en transport en commun vers les stations de sport d'hiver les plus proches à-> Envibus offre une offre un AR par jour au tarif du réseau.	4
Travailler sur la trame viaire en la contraignant en faveur TC et modes doux (exemple ville Gand en Belgique) ->àUn travail sur la ville du quart d'heure sur l'accessibilité TC des différentes zones de la ville (activités / loisirs). Des panneaux indiquent les temps VP il faut également développer les informations sur les autres modes pour les favoriser.	3
Créer une journée cannoise du transport en commun du réseau et communication	3
Équiper tous les bus d'annonces sonores pour les personnes malvoyantes	2
Créer des espaces de liberté (skate park et autres)	2
Meilleure identification des lignes et arrêt à la demande existants : synchronisation entre coloris des véhicules, poteaux d'arrêt, signalétique au sol	2
Proposer un service de bus régulier des parcs naturels régionaux (Estérel, Valmasque)	1
Mettre en œuvre un contrôle renforcé du respect des règles de priorité afin d'éviter que les bus ne soient bloqués dans le trafic	1

7.1.3 Actions pour accompagner la piétonisation du centre-ville

Élargir les trottoirs pour une meilleure circulation piétonne, fauteuil, déambulateur...	12
Généralisation hebdomadaire de la piétonisation du bd Jean Hibert, l'intégralité du boulevard du midi jusqu'au rond-point du bd Romano	8
Avoir la possibilité de se faire livrer ses achats dans le parking de stationnement en périphérie de la zone de piétonisation	4
Proposer sous la forme de cautions de mettre à disposition des petits caddies pliables dans les points de distribution de Cannes parking	4
Bonne répartition des parkings de périphérie et une navette qui permette d'y accéder	3
Proposer un service de porteur (emplois jeunes, étudiants, robots) jusqu'au véhicule, aide au handicap	1
Mettre des flèches sur les passages piétons afin de connaître les sens de circulation des voies (ex rue d'Antibes)	1

7.1.4 Actions pour éduquer au vivre ensemble en vue de sécuriser les déplacements

Pouvoir sanctionner les manquements de respect envers les piétons par exemple à l'instar de ce qui a été fait pour les incivilités	5
Proposer des formations de mise à niveau pour le code de la route	4
Améliorer la traversée piétonne au niveau du Pont Carnot et du franchissement de la voie rapide (beaucoup de temps d'attente)	3
Prendre en compte l'avis des associations de cyclistes sur le territoire pour partager leurs connaissances	3
Mettre en place une campagne de communication sur les réseaux sociaux sur l'éducation aux règles du vivre-ensemble comme celle sur les incivilités	3
Trouver un moyen ludique (jeux concours...) pour faire connaître les modifications du code de la route comme les zones de rencontre, cédez le passage aux feux, double sens cyclable par exemple qui concernent aussi bien les vélos que les piétons et qui ne sont pas forcément connues du public	2
Mettre en œuvre davantage de visibilité sur les signalisations : limitation de vitesse, pistes cyclables, enfants peuvent faire du vélo en dehors des pistes cyclables	2
Améliorer l'affichage de la zone de rencontre à Cannes La Bocca notamment le dallage au sol	2
Interdire aux vélos de circuler sur la Croisette et emprunter la nouvelle piste cyclable	2
Imaginer des actions avec les écoles à destination des enfants pour les familiariser avec cette thématique, apprendre la position latérale de sécurité, les premiers secours (diplôme d'aide à l'autre)	2
Mettre en place des outils de communication adaptés à différents publics pour sensibiliser sur cette thématique	2
Mettre en place un sondage pour améliorer la connaissance de la pratique du vélo sur le territoire (nombre de personnes, tranche d'âge, fréquence d'utilisation, type d'utilisation loisir/travail et même au-delà de la ville de Cannes)	2
Former la police municipale aux incidents dont sont victimes les piétons, cyclistes...	2
Passer les rues transversales à 20km/h avec un radar de contrôle de la vitesse	2
Mettre en place une campagne d'affichage comme celle mise en place par la ville sur les incivilités	1

Rendre davantage visible que les deux roues peuvent doubler à gauche dans la bande bleue sur le Boulevard Carnot (bande bleue aujourd'hui pas très visible) : Manque de visibilité de cette bande bleue, trop étroite	1
Améliorer la signalisation pour les priorités à droites à certains endroits, manque de sûreté sur l'existence de priorités à droite	1
Mettre en place des caniveaux pour les chiens qui ne sont pas présents dans l'aménagements des nouveaux trottoirs (notamment pour les piétons)	1
Faire respecter la limitation de vitesse sur la piste cyclable de la Croisette	1
Imaginer des actions avec des personnes plus âgées, seniors (changement de direction, traversée...)	1
Coupler la vidéo-surveillance avec un haut-parleur pour délivrer un message comme « ne jetez pas de papier », utiliser l'éducation aux déplacements et la surveillance avant la sanction	1
Informersur les différentes règles quand on achète une trottinette par exemple ou informer via la campagne d'affichage	1
Mettre en place des feux sur les pistes cyclables pour ralentir certains cyclistes (modèle : Villeneuve Loubet)	1
Mettre en place davantage de police de proximité pour faire de l'éducation, de la prévention sur cette thématique	1
Mettre en place des panneaux d'affichage pour sensibiliser sur les comportements (bonhomme en cas de dépassement de la voiture)	1
Installer un ou des ralentisseurs sur certaines rues transversales afin de réduire la vitesse de certaines motos	1
Régler la dangerosité des skates qui ne respectent pas toujours les piétons	

7.1.5 Actions pour favoriser la desserte e transports en commun inter-agglomérations

Synchroniser les horaires entre les bus au départ des gares et les trains	5
Mise en œuvre d'un ticket unique qui pourrait être utilisé dans le bus, le train, le bateau avec une continuité de 2h ou 3h pour les correspondances intermodales	5
Améliorer les correspondances pour pouvoir prendre le premier avion à Nice (pas de correspondance bus, tram...) et également pour le dernier avion en provenance de Paris, impossible de rentrer sur Cannes en transport en commun	4
Réduire le temps de trajet entre Cannes et Sophia-Antipolis, impossible à l'heure actuelle d'utiliser les transports en commun pour aller travailler sur Sophia-Antipolis	4

Penser la future traversée entre la gare du Bosquet et la future gare TER de Cannes La Bocca (pas de piste cyclable, parking vélo, deux roues...)	4
Mettre en place des bus en direction des stations de ski (aujourd'hui il faut se rendre à Grasse puis prendre le bus), trop de voitures au détriment des bus dans les stations de ski comme Gréolières et Auron (aujourd'hui la CASA a mis en place des navettes vers les stations de ski au départ du Pôle d'Echange pour 1,50)	4
Améliorer les horaires de desserte notamment pour l'arrivée et le dernier départ de l'aéroport de Nice, obligation de prendre un taxi	3
Développer les navettes maritimes avec un coût réduit pour desservir le littoral (Théoule, Mandelieu, Antibes, Golfe Juan) au même tarif que le bus et le train avec un abonnement unique pas uniquement l'été mais toute l'année	3
Mettre en œuvre une gratuité hyper-locale	3
Faire la promotion du produit Zou pour le transport entre les différentes zones du département des Alpes-Maritimes, réduction du tarif pour cet abonnement	3
Solutionner les problèmes de transport de vélos que ce soit dans le bus ou dans les gares et les trains	2
Améliorer la lisibilité de l'offre de transport	2
Mettre en place un abonnement unique pour faciliter la mobilité	1
Amplifier la desserte dans un sens « mégalopole » vers Nice, Monaco	1
Mise en place d'un abonnement métropolitain	1
Favoriser et pérenniser les navettes de centre-ville (navette du Suquet prix 1,50 qui pourrait être à un prix unique la journée comme la City Palm qui est à 0,75 centimes la journée)	1
Réduire les temps de trajet en mettant en œuvre une intermodalité entre la CAPG, la CACPL et la CASA	1
Proposer une offre touristique	1
Mettre en place des racks à vélos sur les bus inter-agglo pour faire les trajets trop longs à vélo en bus	

7.1.6 Actions pour réduire le nombre de voitures

Développer les pistes cyclables, rendre systématique le contre sens cyclable, aménager les voies bus pour les rendre accessibles aux vélos	6
Piétonisation de certaines zones exceptées pour les transports en commun : (ex : fermer la rue Clémenceau aux voitures)	6
Panneau dynamique sur les heures modifiant les sens de circulation de certaines voies	5

Requalifier la voie rapide (axe Est-Ouest au-dessus de la voie ferrée) en voirie urbaine à vitesse limitée à 30 km/h et voie bus dédiée	4
Gratuité des transports en commun	4
Réétudier le carrefour du bd Carnot/voie rapide en créant un rond-point ou carrefour Hollandais pour plus de fluidité (saturation routière)	4
Créer un péage urbain pour l'accès à une partie du centre-ville selon le type de véhicules (excepté les riverains), vignettes sur les véhicules	3
Développer une véritable offre de vélos et vélos électriques en libre-service ou en location/abonnement longue durée dont certains vélos-cargots ou vélos pliables	3
Gratuité des transports en commun ponctuellement ou sur certaines lignes : privilégier une tarification adaptée aux revenus des usagers	2
Favoriser la mobilité des 2 roues motorisées : prévoir une largeur de voie suffisante pour ne pas rester dans les embouteillages	2
Signalisation et augmentation du nombre de parkings des 2 roues motorisées et non motorisées	2
Créer une voie réservée pour les voitures en covoiturage (sur les voies où cela semble possible)	2
Densifier les transports en commun sur les villes de l'agglomération les plus éloignées (vers Sophia, Mougins...) et des autres agglomérations à proximité pour augmenter les connexions de transports en commun	2
Mise en place de zones à faible émission	2
Proposer 2 voies rapides (Est/Ouest) surélevées les 4	1

7.1.7 Actions pour développer l'intermodalité

Développer des parkings relais aux abords de la ville, desservis par des transports en commun ou des 2 roues - En entrée de ville de Cannes peu de possibilités foncières une vraie question sur le où seront positionnés ces parkings (petit parking Mouret Rouge (lien avec une navette + offre estivale) / Bocca Cabana / Tourrades (existant). Bien cibler les différents endroits.	11
Les points d'intermodalités particulièrement en ville doivent être équipés de parkings vélos.	8
Micro-parkings : quartier de la Bocca : développer une information dynamique sur la disponibilité des places	6
Le site de la fourrière pourrait être stratégique pour développer un parking proche du littoral.	5

Gare de la Bocca un pôle d'intermodalité important dans le futur. Bien desservi par le réseau Palmbus.	5
Profiter du développement des parkings en entrée de ville pour limiter / voire interdire l'offre de stationnement (uniquement PMR) sur le littoral. Attention aux difficultés d'accès aux familles chargées.	3
Développer une intermodalité vers les Tourrades avec une offre de navette rapide en profitant du TCSP.	3
Sur le quai central du PEM Gare le grand écran est inopérant depuis plusieurs mois, le besoin de le réparer ainsi que les écrans du réseau Palm Bus sur les quais. Déplacer cet écran sur la Place Jean Cornu Gentil. (Sur la gare routière)	3
Réfléchir sur ces parkings « relais » aux usages nocturnes.	2
Profiter du complexe Bastide rouge pour travailler sur une meilleure signalisation des parkings -> Avoir un relai de l'information sur les prochains bus (écran TFT) directement dans le parking.	1
Orienter les futurs usagers du complexe cinématographique vers le parking Coubertin (situé à 50m).	1
Développer l'usage du parking situé boulevard du Rivage (desservi par la navette gratuite) qui n'est pas encore assez utilisé.	

7.1.8 Actions pour optimiser l'utilisation des parkings existants

Créer des places sécurisées pour les vélos, trottinettes	10
Réduire les places de stationnement en surface quand il y a parking en ouvrage à proximité	5
Connecter le nombre de places disponibles à une application smartphone / web pour savoir où il est possible de se garer	5
Proposer une tarification annuelle préférentielle pour les habitants de chaque quartier	4
Adapter les tarifs aux besoins (actifs, habitants...)	4
Dépassez le cadre des communautés d'agglomération dans le cadre du Pôle Cap Azur, titre unique pour toute la partie ouest du département	4
Prévoir des tarifs préférentiels à certains moments pour que les gens puissent aller faire leurs courses	3
Rendre les parkings moins chers et accessibles	2
Proposer une tarification de 19h-7h préférentielle pour les habitants	2
Proposer une tarification de 7h à 19h pour les actifs	2
Prévoir des places avec recharges pour les voitures et vélos électriques	2

Plate-forme pour mise à disposition de places libres particulières pour les personnes en ayant besoin à Mutualisation	2
Créer des places pour les 2 roues motorisées	1
Lisibilité des tarifs des parkings (parking ville, code couleur)	1
Possibilité de réserver des places de parking	1

7.1.9 Actions pour prévoir de nouveaux systèmes de livraisons en centre-ville

Favoriser la livraison à vélo en centre-ville (exemple : Strasbourg, Paris qui font du déménagement tout comme de la livraison)	9
Augmenter les points relais en ville, également pour les colis postaux.	6
Eviter que les camions entrent en centre-ville	5
Créer une zone de rencontre livreurs / commerces à Cannes	4
Limiter les accès à l'hyper-centre aux véhicules propres (vélos, livraison électrique)	3
Mise en place des vélos-cargos pour livrer les magasins	3
Plateforme du côté de Cannes-La Bocca pour desservir l'intercommunalité et/ou dans le centre Cannes	3
Identification la volumétrie des colis de livraison	3
Prévoir davantage de stationnements pour les livraisons	2
Inciter le public à respecter les emplacements réservés aux livraisons	2
Utiliser le dispositif des vignettes crit'air pour limiter la circulation en hyper-centre lors des pics de pollution	2
Prévoir davantage de stationnements pour les livraisons	2
Centraliser à l'entrée de la ville les marchandises (plateforme logistique) pour des livraisons rue par rue	2
Mobiliser les commerçants et les transporteurs	2
Les livraisons sur la croisette l'interdisent au cannois durant la période des festivals des solutions.	
Prévoir davantage de stationnements pour les livraisons	
Mettre en place des partenariats pour accompagner les aides à la mobilité et favoriser le commerce en centre-ville	

Réserver des créneaux précis de livraison ou lors des déménagements	
La centralisation en entrée de ville serait également un lieu de stockage pour les commerces disposant de peu d'espace	
Partenariats avec les entreprises pour la création et l'implantation des points relais	

7.2 Actions pour prévoir de nouveaux systèmes de livraison en centre-ville

- Benjamin CHANEL
- Xavier COROMINES
- Jean-Pierre LORNET
- Jean-Paul BELFIS
- Anne PEDERSEN
- Catherine COUREL
- Maxime DALMAR
- Anne-Marie LECOURT
- Christian FABRE
- Claire PARISOT
- Carole MEDRINAL
- Nour BRADAI
- Monique STOTZ
- Kathleen DOMANGE
- Carine CHEDDI
- Martine JAMET
- Gérard Philippe SELLES
- Clément YVINEC

Pour l'Agglomération Cannes Pays de Lérins

- Frédéric MARANDON
- Fanny BRUTUILLE
- Roger BARRESI
- Hélène ROY

Pour Nicaya Conseil :

- Laurence GONTARD
- Elise RIBARDIERE
- Pauline SABOURAUD
- Blandine PERICHON

Pour INGEROP :

- Lauriane BEAUVISAGE
- Nathalie PERIGAULT